



2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sommaire

1. **Rappel de la vision et des missions d'achACT**
2. **L'esprit du plan opérationnel 2019-2020**
3. **Le déploiement des thématiques en 2019**
 - 3.1. Les quatre thématiques prioritaires
 - 3.1.1. Salaire vital et transparence
 - 3.1.2. Défendre la santé et la sécurité au travail à travers l'Accord Bangladesh
 - 3.1.3. Défendre la liberté syndicale en améliorant l'efficacité de nos actions urgentes
 - 3.1.4. Devoir de vigilance sur les droits humains pour les entreprises (Campagne 2019)
 - 3.2. Les thématiques complémentaires
 - 3.2.1. Sensibiliser les initiatives de transition dans le domaine de la production et de la consommation
 - 3.2.2. Marchés publics durables
 - 3.2.3. Vêtements durables pour collectivités
4. **Interagir au sein de la Clean Clothes Campaign**
 - 4.1. Avec la Schone Kleren Campagne
 - 4.2. Au sein de la coordination européenne de la Clean Clothes Campaign
 - 4.3. Au sein du réseau international de la Clean Clothes Campaign
5. **Communication**
 - 5.1. Mails plate-forme
 - 5.2. Newsletter
 - 5.3. Site internet et réseaux sociaux
6. **Synthèse des participations des organisations membres**

1. Rappel de la vision et des missions d'achACT

L'industrie manufacturière de l'habillement est un secteur mondialisé à forte intensité de main-d'œuvre. Les femmes constituent la grande majorité de ces travailleurs. Toute personne de ce secteur est respectée dans la défense active de ses droits, au travail et dans sa communauté. Toute personne est reconnue comme capable de défendre et d'améliorer ses droits.

achACT soutient des luttes collectives des travailleuses et travailleurs du secteur de l'habillement, organisés en toute indépendance vis-à-vis des employeurs et des gouvernements, pour la défense de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Pour réaliser cette mission centrale, achACT propose et développe des actions de pression sur les entreprises, des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques, d'information de l'opinion publique, de mobilisation de citoyens engagés, de mise en réseau de ses membres, de prestations de services et participe activement au réseau de la Clean Clothes Campaign.

achACT agit dans une démarche d'éducation permanente.

2. L'esprit du plan opérationnel 2019-2020

2.1. ACTUALISER LES MODES D'ACTION D'EDUCATION PERMANENTE

achACT est reconnue comme organisation d'éducation permanente. Cette reconnaissance par la Fédération Wallonie Bruxelles a évolué en deux axes : production de services (20 points) et développement de campagnes (20 points). C'est une occasion de revisiter les modes d'actions.

2.2. TROUVER DE NOUVELLES PROPOSITIONS D'ACTION

De nouveaux types de « call to action » doivent permettre au citoyen ou à la citoyenne de s'identifier à l'objectif prioritaire de soutien aux luttes des travailleurs, en pouvant s'impliquer concrètement.

2.3. DONNER DU FEED-BACK SUR LES RESULTATS DES ACTIONS

Notamment à l'occasion de la refonte du site internet et de la base de données, nous mettrons en place une gestion active des contacts de personnes impliquées dans les campagnes. Le community management en relation directe ou sur le web sera réalisé sur base d'une collaboration étroite entre la chargée de communication et le chargé de mobilisation qui se diviseront le travail en fonction des publics concernés.

2.4. VITALISER UNE COOPERATION EN TOILE D'ARAIGNEE

achACT, c'est une équipe de coordination, c'est chaque organisation membre dans sa spécificité, c'est un collectif d'organisations qui interagissent. Nous voulons que l'image de la toile d'araignée soit celle qui caractérise les relations au sein de l'équipe de coordination ; entre l'équipe de coordination et les organisations membres prises individuellement et collectivement. Nous voulons faire circuler l'information afin de promouvoir la participation du plus grand nombre d'organisations membres aux actions organisées par d'autres, en collaboration avec achACT.

2.5. RENFORCER LA DYNAMIQUE, LA PERENNITE ET L'EFFICACITE DE L'ACTION D'ACHACT

- L'équipe de coordination préserve un droit d'initiative, de pro-activité et de réactivité
- Les organisations membres peuvent s'impliquer à la source et en temps opportun dans la construction des campagnes et des activités ;
- L'équipe de coordination et chaque organisation membre reconnaissent mutuellement leurs métiers, leurs apports et leurs rôles respectifs.

2.6. DEVELOPPER, SANS S'ETOUFFER, UN PROCESSUS ANNUEL D'ECHANGE DE SAVOIRS ET DE CO-CONSTRUCTION

	2.6.1. JOURNEE D'ENERGETISATION ANNUELLE
13 juin-19	Consultation EBA et présentation des lignes de travail 2019 - 2020
	2.6.2. REUNIONS BILATERALES
juin-nov-19	Concertation sur la participation aux lignes de travail 2019-2020
Nov-19	2.6.3. SYNTHESE ET DECISION COLLECTIVE EN CONSEIL D'ADMINISTRATION/ASSEMBLEE GENERALE
	2.6.4. GROUPES DE TRAVAIL AD'HOC AUTOUR DE CAMPAGNES ET D'OUTILS
	Groupe de travail Campagne Salaire vital et transparence 2020

3. Le déploiement des thématiques en 2019

3.1. LES QUATRE THEMATIQUES PRIORITAIRES

- Salaire vital
- Liberté d'association des travailleurs
- Santé et sécurité au travail
- Devoir de vigilance

3.1.1. SALAIRE VITAL ET TRANSPARENCE

Les constats et le contexte : Le salaire vital est depuis une dizaine d'années au cœur du travail et des demandes d'achACT et du réseau européen et international de la CCC. Nous avons mené campagne sur ce thème depuis 2013, organisé à Bruxelles le Forum international Living Wage Now, alimenté le travail de la Commission européenne sur son initiative phare pour une gestion responsable de la filière d'approvisionnement, participé aux travaux de l'Asia Floor Wage Alliance et étendu notre travail d'information et de sensibilisation à la situation en Europe centrale et orientale. De nombreuses initiatives ont été suscitées grâce à ce travail. Des organismes multipartites ont pris des initiatives pour encourager des augmentations salariales progressives (ex : wage ladder de la FWF, ETI, etc.). En 2013, H&M, leader du secteur s'est engagé à payer un salaire vital aux travailleur.euse.s de ses fournisseurs stratégiques à l'horizon 2018. De grandes entreprises du secteur se sont alliées à IndustriALL GU dans le projet ACT visant à stimuler le dialogue sectoriel autour de la question salariale dans des pays ciblés. Pourtant, le fossé entre salaires réels et salaire vital reste très important et les améliorations sont minimes, accompagnant à peine l'inflation. achACT et la CCC ne lâchent cependant pas le morceau. Elles veulent tester la possibilité de se doter de nouveaux outils dans ce combat. C'est notamment la raison d'une étude réalisée par achACT portant sur un possible recours en justice vis-à-vis d'H&M pour publicité mensongère en matière de salaire vital. Autre démarche innovante : le développement d'un modèle d'accord de marque juridiquement contraignant (EBA) tentant d'identifier le mécanisme concret par lequel une marque peut effectivement payer un salaire vital aux travailleur.euse.s de ses fournisseurs. Enfin, nous misons sur la transparence en matière de salaire pour susciter une adhésion des citoyens et consommateurs à la revendication d'un salaire vital et pour outiller les travailleur.euse.s dans leur lutte pour des augmentations salariales.

L'objectif général : Les travailleur.euse.s de l'habillement sont au minimum payé.e.s un salaire vital.

Les objectifs spécifiques : H&M et d'autres marques et distributeurs d'habillement s'engagent dans une démarche effective pour payer un salaire vital aux travailleur.euse.s de leurs fournisseurs.

Les activités en 2019 :

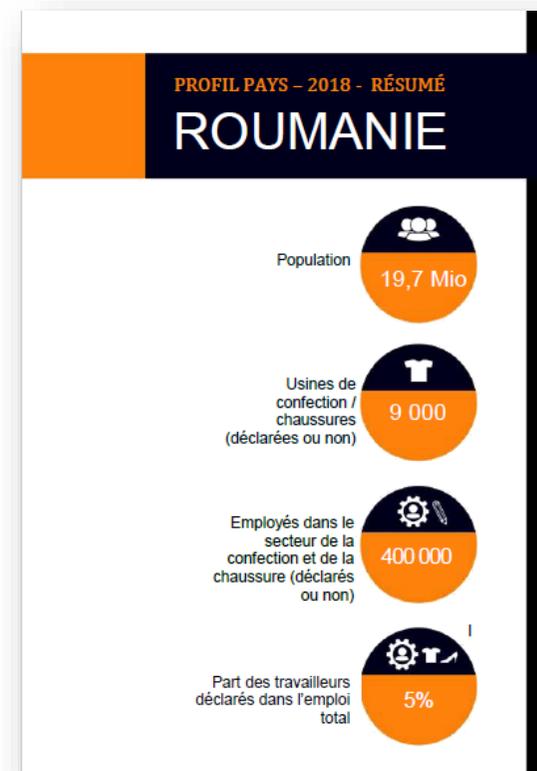
1) PARTAGER L'EXPERTISE

- **RECHERCHE SUR LES POSSIBILITÉS DE RECOURS EN JUSTICE CONTRE H&M** : (avril –mai 2019) Jessica Blommaert, chargée d'expertise et de plaidoyer examine en collaboration avec un avocat les possibilités de recours auprès de la justice belge contre H&M pour publicité mensongère ou pratique commerciale déloyale concernant sa promesse non tenue de payer un salaire vital aux travailleur.euse.s de ses fournisseurs.
 - La recherche est présentée au Conseil d'administration d'achACT qui a envisagé les suites à donner à cette recherche en matière de poursuite, de partenariats ou d'alternatives.
 - Les fruits de cette recherche sont disponibles pour les organisations membres et tout public intéressé.
- **OUTIL SYNDICAL : ANALYSE DE LA POLITIQUE SALARIALE D'H&M DANS SES FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT** (7 mai 2019) Dans le cadre de l'action internationale H&M Turn Around. L'équipe de coordination développe un outil d'analyse de la politique salariale d'H&M dans ses filières d'approvisionnement. Elle s'associe à la Schone Kleren Campagne pour proposer un canevas de formation destinée aux délégués syndicaux en vue d'interpellations en conseils d'entreprises (belge et européen).
 - En juin 2019, le SETCa interpelle la direction d'H&M en Conseil d'entreprise

- Le 23/09/2019, achACT forme 6 déléguées syndicales CNE d'H&M sur « l'enjeu du salaire vital chez les fournisseurs d'H&M.
- **CONSULTATION SUR L'EBA SALAIRE VITAL** : (Juin 2019) Un groupe de travail de la CCC a développé une proposition d'Accord de marque contraignant identifiant les modalités concrètes de mise en œuvre d'un salaire minimum vital chez les fournisseurs.
 - L'équipe de coordination informe et consulte les organisations membres de la CCC en Belgique francophone lors de la Journée d'énergétisation de juin 2019 et lors des bilatérales de l'été 2019. Elle invite les organisations membres à faire part de leurs commentaires au groupe de travail international. CNE, FGTB, CSC et GRESEA participent aux consultations autour de ce nouvel outil.
- **PROFIL PAYS : ROUMANIE** (version française - mai 2019) Prolongeant son travail sur la thématique du salaire vital en Europe et singulièrement au sein de l'Union européenne, achACT publie le profil pays de la Roumanie, le plus grand pays de production de vêtements en Europe. De nombreuses marques et distributeurs de vêtements d'Europe occidentale, de la fast fashion aux vêtements de travail, en passant par des enseignes de luxe, se fournissent dans des usines Roumaines. La Belgique figure parmi les plus importants clients.

D'une recherche menée par les correspondants d'achACT en Europe centrale et orientale, il ressort que les travailleuses ne touchent environ que 208 euros nets par mois, soit 14% d'un salaire vital. Le profil, truffé de photos et infographies, propose une démarche originale de rencontre avec les réalités de ces travailleuses à travers le témoignage du mari sans emploi de l'une d'entre elles.

- Ce profil accompagne le communiqué de presse « L'Union européenne doit faire respecter un salaire vital dans l'industrie de l'habillement » (21/05/2020) ainsi qu'un appel lancé aux candidats aux élections européennes attirant leur attention sur les points d'action en matière de salaire et de négociation collective au sein de l'UE, dans le secteur de l'habillement.



2) AGIR POUR UN SALAIRE VITAL DANS LES FILIERES H&M

- **TURN AROUND H&M : SUITE ET FIN.** achACT participe à l'action de pétitionnement internationale dans le cadre de l'action H&M Turn Around signée par 180 000 personnes qui exigent qu'H&M paie un salaire vital aux travailleur.euse.s de ses filières d'approvisionnement. Cette pétition est remise au PDG d'H&M à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. La Clean Clothes Campaign dépose une proposition de résolution demandant que les actionnaires abandonnent leurs dividendes au profit d'un fonds pour financer un salaire vital. Cette motion est soutenue par certains actionnaires est cependant refusée.

Récapitulatif des publications réalisées sur la thématique Salaire Vital en 2019

- Document pédagogique sur l'analyse des salaires de H&M (mai 2019)
- Article sur les possibilités de recours en justice contre des entreprises – basé sur l'analyse juridique réalisée quant aux possibilités de recours contre H&M depuis la Belgique
- Profil pays : Roumanie (version française - mai 2019)

Résultats atteints en 2019

- 180 000 signataires internationaux de la pétition TURN AROUND
- Une formation de déléguées syndicales CNE de H&M
- Le développement d'une démarche syndicale du SETCa vis-à-vis de H&M

3.1.2. DÉFENDRE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL À TRAVERS L'ACCORD BANGLADESH

Les constats et le contexte : Le droit à la vie et à la sécurité est un droit fondamental reconnu notamment par la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La sécurité et la santé au travail sont des principes essentiels consacrés par l'OIT (notamment par la Convention n° 155). Les travailleur·euse·s doivent être protégé·e·s à cet égard. Elles doivent pouvoir exprimer leurs inquiétudes en la matière et être partie prenante des solutions. Pourtant, cela est loin d'être une réalité pour des millions de travailleuses du secteur de l'habillement. Suite à l'effondrement du Rana Plaza en 2013, l'Accord sur la prévention incendie et la sécurité des bâtiments a vu le jour au Bangladesh. En 2018, son successeur a pris le relais. L'Accord 1 puis 2 ont permis de réels progrès en termes de sécurité et d'améliorations de conditions de travail de millions de travailleuses. Il s'agit d'une initiative multipartite, juridiquement contraignante et efficace, la seule jugée crédible à ce jour. L'Accord 2 a pourtant été mis en péril fin 2018 en faisant l'objet d'une procédure judiciaire devant la Cour Suprême du Bangladesh. Le 19 mai 2019, suite à un Protocole d'Accord intervenu entre l'Accord et le BGMEA (la fédération des employeurs du prêt-à-porter du Bangladesh), la Cour suprême décide de la suppression progressive de l'Accord 2, d'ici mai 2020, au profit d'une nouvelle institution nationale. Cela suscite cependant de nombreuses questions et des inquiétudes, notamment sur la participation des travailleur·euse·s concerné·e·s et sur l'indépendance de l'inspection.

2019 - Menaces sur les acquis de l'Accord

Signé en mai 2013, en réponse directe à l'effondrement du Rana Plaza, l'Accord sur la sécurité des bâtiments d'usine au Bangladesh a permis de réaliser un travail considérable pour rendre les usines plus sûres pour plus de 2 millions de travailleuses et de travailleurs de l'habillement. Financé par près de 200 marques signataires, l'Accord couvre plus de 1600 usines où il a été remédié à 91 % de tous les défauts de sécurité constatés lors des inspections du programme. 1279 comités de santé et sécurité ont été mis en place et 1,8 millions de travailleurs ont été sensibilisés à la sécurité. Au terme d'une période de transition, les opérations de l'Accord devraient être prises en charge par un Conseil national de durabilité du prêt-à-porter (RSC), auquel participera cette fois l'Association des fabricants et exportateurs de vêtements du Bangladesh (BGMEA), représentant les propriétaires d'usines.

Cette prochaine étape garantira-t-elle une même efficacité que l'Accord, fondée sur son aspect contraignant, sa transparence, la participation des travailleurs et l'engagement des marques de financer les mises aux normes des usines ? Rien n'est moins sûr. Sans ces garanties, le RSC ne pourra guère se distinguer des initiatives volontaires d'entreprises qui n'ont pas réussi à empêcher l'effondrement du Rana Plaza.

Les objectifs généraux d'achACT :

- Veiller à la durabilité des acquis de l'Accord
- Obtenir des garanties en matière
 - d'inspections de qualité, transparentes et indépendantes
 - de mécanismes de plainte qui permettent aux travailleuses de défendre leur droit à la sécurité et leurs intérêts face à leur direction - sans crainte de représailles ;
 - de mécanismes solides et fiables permettant aux syndicats de faire respecter le système mis en place par la nouvelle institution.

Les activités en 2019 :

1) PARTAGER L'EXPERTISE

- L'équipe de coordination participe activement aux discussions au sein de la CCC et au sein du Groupe de travail international CCC sur l'Accord pour une analyse de la situation et l'élaboration d'une stratégie d'action de court et moyen terme. Elle publie les articles suivants
 - 14-02-2019 - [Le gouvernement du Bangladesh met en péril les progrès réalisés depuis le Rana Plaza](#)
 - 11-04-2019 - [Des marques se positionnent en faveur du maintien de l'Accord au Bangladesh](#) (Cassis Paprika)
 - 15-04-2019 - [Report de la décision sur l'Accord au 19 mai 2019](#)
 - 09-05-2019 - [Une marque belge de plus en faveur du maintien de l'Accord au Bangladesh](#) (Belconfect)
 - 21-05-2019 - [Accord Bangladesh : une décision est intervenue](#)
 - 17-06-2019 - [L'indépendance de l'Accord Bangladesh mise en péril](#)

2) MENER UNE ACTION VIS-À-VIS DE LA REPRÉSENTATION DU GOUVERNEMENT DU BANGLADESH EN BELGIQUE

Le 31 janvier 2019, plus de 50 personnes manifestent devant l'ambassade du Bangladesh à Bruxelles. Parmi elles des représentants de la CSC, FGTB, SETCa, ITUC/CSI, Test achats, Oxfam Magasins du Monde, WSM, MOC, Clean Clothes Campaign, Schone Kleren Campagne, achACT. Elles revendiquent un salaire vital, des conditions de travail en sécurité et la fin de la répression des syndicats et des travailleur.euse.s de l'habillement. Cette action est menée dans 14 villes à travers le monde. Une délégation avait été reçue par l'Ambassadeur le mardi 29 janvier. Après un long et franc échange de vue, l'Ambassadeur Mohammed Shahdat Hossain s'était engagé à transmettre nos [préoccupations](#) à son Gouvernement.



3) INTERPELLER LES ENTREPRISES EN BELGIQUE FRANCOPHONE

Le 25 mars 2019, achACT, avec la Schone Kleren Campagne interpellent les entreprises belges se fournissant au Bangladesh afin qu'elles prennent publiquement position en faveur de l'Accord. achACT obtient l'adhésion de deux entreprises de Belgique francophone, Belconfect et Cassis Paprika. La CNE intervient pour obtenir l'adhésion de Cassis Paprika.,

Les résultats obtenus en 2019

- Le public de nos sympathisants est informé sur les enjeux actuels de l'Accord.
- 7 organisations membres se mobilisent lors de l'action devant l'ambassade du Bangladesh.
- Deux entreprises belges francophones se positionnent publiquement en faveur de la poursuite de l'Accord 2 (Belconfect et Cassis Paprika). La CNE intervient auprès de Cassis Paprika pour obtenir son adhésion.
- Le gouvernement du Bangladesh est mis sous pression pour le suivi de l'Accord.

3.1.3. DÉFENDRE LA LIBERTÉ SYNDICALE EN AMÉLIORANT L'EFFICACITÉ DE NOS ACTIONS URGENTES

Les constats et le contexte : La liberté d'association et le droit de négociation collective des travailleur·euse·s sont des droits fondamentaux dont dépendent souvent l'acquisition et le respect d'autres droits des travailleur.euse.s. Ils sont consacrés notamment par la Déclaration universelle des droits de l'Homme ; le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention n° 87 et n° 98 de l'OIT. Force est de constater que ces droits sont de plus en plus mis à mal, partout dans le monde et en particulier dans de nombreux pays où s'approvisionnent les entreprises d'habillement.

L'objectif général :

Contribuer à renforcer la capacité des travailleur·euse·s à pouvoir défendre par elles/eux-mêmes leurs droits fondamentaux et améliorer leurs conditions de travail. En ce sens, nous devons améliorer le système d'action urgente pour qu'il soit plus efficace. Cela passe par l'amélioration de l'outil en ligne mais aussi par une approche de chaque action concertée avec certaines organisations membres afin d'envisager des relais particuliers vers des publics spécifiques (ex : en soutien aux travailleurs d'ATG Ceylon qui produisent des gants de protection et qui luttent pour leur liberté syndicale, mobiliser via FGTB-CG et CSC METEA, des travailleurs de l'industrie qui portent de tels gants pour une action de solidarité spécifique).

Les activités en 2019:

1) APPEL URGENT POUR QUE CESSE LA RÉPRESSION CONTRE LES TRAVAILLEUR.EUSE.S AU BANGLADESH – ACTION ET SUIVI D'ACTION

En décembre 2018 et en janvier 2019, suite à la réforme du salaire minimum [1], des milliers de travailleur.se.s de l'habillement sont descendu.e.s dans la rue au Bangladesh et se sont heurtés à la violence des forces de sécurité du gouvernement. Un manifestant avait été tué, et de nombreux autres furent blessés. A la suite de ces manifestations, environ 11.600 travailleur·euse·s ont été licencié·e·s et mis·e·s sur liste noire, 65 ont été arrêtés et des centaines d'autres ont fait l'objet de représailles sous la forme d'accusations criminelles inventées de toutes pièces.[2]



achACT et plusieurs de ses organisations membres dont des syndicats, des ONG et une association de consommateurs s'étaient alors mobilisées (voir aussi le chapitre 3.1.2.) le 31 janvier 2019 devant l'ambassade du Bangladesh à Bruxelles pour demander au gouvernement du Bangladesh la fin de la répression et l'instauration d'un salaire minimum qui permette un niveau de vie décent.

Le 17 octobre 2019, achACT réalise un suivi de cette action. Grâce à la pression exercée par des défenseurs des droits des travailleur.euse.s au Bangladesh et dans le monde entier, deux victoires importantes sont engrangées. Deux usines, Shin Shin Shin et une autre usine appartenant au groupe Hameem, qui avaient introduit des plaintes pénales contre des travailleur.euse.s ayant manifesté pacifiquement en décembre 2018 et en janvier 2019, ont abandonné leurs accusations. Le tribunal qui avait été saisi a dès lors rejeté les affaires. C'est un soulagement pour des dizaines de travailleur.euse.s incriminé.e.s par le groupe industriel Hameem et des centaines d'autres incriminé.e.s par l'usine Shin Shin Shin. Cela augure d'une tendance qui se confirmera en 2020.

2) APPEL URGENT SRI LANKA, RÉINTÉGRER LES DÉLÉGUÉS LICENCIÉS CHEZ ATG GLOVES – ACTION ET SUIVI D'ACTION

Depuis janvier 2019, au Sri Lanka, 500 travailleur.euse.s de l'usine de gants industriels ATG Ceylon sont en grève suite au licenciement illégal de militantes et de militants syndicaux. L'entreprise a, une longue histoire d'abus commis à l'encontre de ses travailleurs.euses et de leurs représentants syndicaux tels que leur intimidation pour qu'ils démissionnent du syndicat ; le refus d'autoriser les responsables de section à tenir des réunions, des suspensions et des licenciements abusifs, le non-respect de la réglementation pour le calcul des salaires, ce qui entraîne une perte de salaire pour les travailleur.euse.s.

Les gants d'ATG sont écoulés dans de nombreux pays dont la Belgique. Ils sont destinés aux travailleur.euse.s de la métallurgie, de l'automobile, de la chimie, du jardinage et des transports. achACT propose dès lors une démarche spécifique de sensibilisation et d'action de ces travailleur.euse.s via les organisations syndicales et les instances de dialogue social (interpellation en CPPT).

Le 7/03/2019, achACT lance un appel urgent sous forme de lettre adressée à John Taylor, le PDG d'ATG Gloves. 300 personnes y participent, exigeant de mettre fin à la culture toxique de harcèlement et de discrimination à l'encontre des employés d'ATG qui sont membres du syndicat. Plus spécifiquement, la lettre demande que soit tenue une réunion entre le management d'ATG Ceylon et les représentants du syndicat FTZ&GSEU en vue de réintégrer les membres du syndicat dont le contrat a été illégalement rompu. La FGTB-CG diffuse l'appel en mars 2019.

Le 28/05/2019, achACT réalise un suivi d'information à l'attention des signataires de l'appel urgent, leur annonçant que l'appel urgent n'a pas permis la réintégration des 5 travailleur.euse.s syndiquées et la fin de la grève entamée en janvier.

Les résultats en 2019

- Deux appels urgents sont relayés par OXFAM-Magasins du monde et la FGTB-CG.
- Une action de rue est organisée et mobilise une cinquantaine de participants de sept organisations membres.
- L'appel urgent Bangladesh et son action de protestation face à l'ambassade du Bangladesh à Bruxelles ont permis un début de résolution, avec l'arrêt de poursuites de militant.e.s syndicaux.ales en 2019. Cette tendance se confirmera en 2020.
- L'appel urgent ATG Gloves – Sri Lanka n'a pas permis la résolution du problème.

3.1.4. DEVOIR DE VIGILANCE SUR LES DROITS HUMAINS POUR LES ENTREPRISES (CAMPAGNE 2019)

Les constats et le contexte : Les initiatives volontaires de la part des entreprises et les audits sociaux ont démontré leur incapacité à faire respecter les droits humains par les entreprises. Pire, violer les droits de l'Homme s'avère être un avantage compétitif. Selon les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et Droits de l'Homme (UNGPs), les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits humains dans leurs filières d'approvisionnement et l'Etat a l'obligation de tout faire pour respecter et protéger les droits fondamentaux, y compris dans les filières d'approvisionnement internationales des entreprises établies sous sa juridiction. Il doit également offrir un accès à la justice et des moyens de réparations aux victimes. Force est de constater que ni l'Etat belge ni l'Union européenne ne prennent leur responsabilité en cette matière. Au niveau belge, achACT participe à une coalition réunissant des ONG, des syndicats et des organisations de consommateurs, tous secteurs confondus, visant à identifier une demande commune de légiférer en la matière. achACT y participe en portant un message spécifique. Au niveau européen, obtenir une initiative contraignante en matière de devoir de vigilance est une des deux priorités du plaidoyer de la coalition européenne de la CCC auquel achACT participe activement.

L'objectif général d'achACT:

Obtenir la mise en place d'un cadre législatif pour les entreprises belges opérant dans des secteurs à haut risque social, tels que l'habillement, y compris pour les PME, les contraignant à mettre en œuvre leur « devoir de vigilance » (= les entreprises doivent démontrer qu'elles prennent des mesures de diligence raisonnable pour identifier, prévenir et remédier à l'impact de leurs activités sur les violations des droits humains dans leur sphère d'influence) et à faire rapport sur les impacts concrets de ces démarches sur le respect des droits humains dans leurs filières d'approvisionnement internationales.

Les objectifs spécifiques :

- Démontrer la faillite des initiatives volontaires de la Responsabilité sociale des entreprises et par ce biais, la nécessité d'une législation contraignante.
- Obtenir l'expression publique du soutien d'entreprises pour une régulation contraignante (*level playing field*).

Au niveau fédéral belge :

- Faire inscrire la question du cadre régulateur contraignant dans le futur Accord de Gouvernement fédéral et dans un éventuel second Plan d'Action National entreprises et droits de l'Homme ;
- Obtenir le dépôt sous la prochaine législature d'un projet de loi en la matière qui tienne compte des spécificités belges (PME) et de l'évaluation des impacts réels des mesures prises par les entreprises.

Au niveau européen :

- Participer à la construction d'une stratégie de la coalition CCC européenne en vue d'une législation contraignante de l'Union européenne.
- Jouer, avec la coalition CCC européenne, un rôle pionnier pour faire avancer et aboutir les discussions au niveau européen vers un cadre harmonisé pour les États membres de l'UE, avec des hauts standards de qualité.

Les activités :

1. PARTAGER L'EXPERTISE

- **PARTICIPATION À ELAC, LE COMITÉ DE LA CCC EUROPÉENNE SUR LE LOBBY.** Ce groupe a concentré son travail (échanges d'information et initiatives de lobby) en 2019 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de droits humains. Dans ce cadre, achACT interpelle début mai 2019 **10 candidats aux élections européennes** sur la nécessité de développer un cadre européen contraignant en matière de devoir de vigilance des entreprises. Les 26 et 27 juin, achACT participe au « **Civil society strategy meeting pushing for EU mandatory HRDD legislation** » organisé par ECCJ, Amnesty International, Anti Slavery, CIDSE et Clean Clothes Campaign.
- **PARTICIPATION AU GROUPE BELGE D'ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA CORPORATE ACCOUNTABILITY** composé d'organisations nationales, néerlandophones et francophones : syndicats, ONG de solidarité internationale et de protection de l'environnement, des droits humains, mutuelles de santé, etc. En 2019, ce groupe focalise ses efforts sur le plaidoyer vis-à-vis du parlement (et du gouvernement) fédéral afin d'obtenir l'engagement de la Belgique au niveau national, européen et international (Traité contraignant). Dans ce cadre achACT participe aux **actions et rencontres de plaidoyer de parlementaires fédéraux**. Cosigne une **lettre ouverte** (avril 2019) adressée aux partis politiques et obtient l'adhésion d'organisations membres non actives dans le groupe, en particulier syndicats et organisations de consommateurs (ACRF, CSC et CSC Metea, CNE, FGTB, FGTB-CG, SETCa, Test-Achats). achACT contribue à l'**évaluation du plan d'action national** (23 mai 2019). Jessica Blommaert contribue à une note commune du groupe qui fait l'objet d'une présentation en séance. Par ailleurs, achACT contribue à encadrer et suivre une **recherche académique** en vue d'une analyse approfondie du contexte juridique belge et des différentes options légales pour mettre en place, de manière contraignante et efficiente, le devoir de diligence pour les entreprises belges.
- **RAPPORT SUR LES AUDITS SOCIAUX** (Octobre 2019), l'équipe de coordination réalise l'adaptation française et diffuse le rapport « [L'écran de fumée de la mode – Comment l'audit social protège l'image des marques plutôt que les travailleur.euse.s](#) » montrant l'échec des audits sociaux à identifier et contribuer à résoudre des situations d'abus des droits humains au travail. Cette démonstration alimente notre critique des initiatives volontaires et renforce notre plaidoyer pour des mesures législatives contraignantes. Un séminaire sera organisé à ce propos début 2020.
 - ✓ FGTB CG, CNE, WSM, ACRF, Solidarité Socialiste, Oxfam-Magasins du monde et FGTB, relaient le rapport sur FB.
 - ✓ Oxfam-Magasins du monde partage l'expertise achACT sur les audits sociaux pour alimenter un dossier de campagne et un panneau d'expo. achACT participe à la journée des jeunes (JM) du 2 octobre 2019 avec une animation de 3 x 45'.

2. MENER CAMPAGNE (D'avril à Novembre 2019)

- **CALL TO ACTION / LETTRE OUVERTE AUX PARTIS POLITIQUES** (24 avril 2019),
 - l'équipe de coordination et des organisations membres cosignent un call to action publié dans l'Echo et dans La Libre Belgique sous la forme d'une lettre ouverte adressée aux partis politiques.
 - Parmi les organisations membres d'achACT, ACRF, CSC, CSC Metea, CNCD 11.11.11, CNE, FGTB, FGTB CG, SETCa, MOC, Oxfam, Solsoc, Test-achats, WSM signent l'appel.
- **ACTION DE RUE RANA PLAZA NEVER AGAIN** (24 avril 2019),

- l'équipe de coordination met en place une action symbolique et mobilisatrice place de la Monnaie à Bruxelles, avec des organisations membres, la Schone Kleren Campagne et un certain nombre de signataires du call to action.
- CNCN-11.11.11, CNE, CSC, CSC Météa, FGTB, FGTB-Centrale générale, Jeunes FGTB, MOC, OXFAM Magasins du monde, SETCa, Test-Achats, WSM y participent
- A cette occasion achACT tourne une [vidéo](#) reprenant les témoignages de plusieurs organisations membres (CSC, FGTB, OXFAM MDM, WSM, Test Achats) sur l'importance d'instaurer un devoir de vigilance.

- **CAMPAGNE** Oct-Nov 2019)

MES BASICS #DROITS HUMAINS

Les droits humains ne sont pas facultatifs, ils sont à la base de toute vie digne. Au même titre que les « basics » le sont à nos tenues, le respect des droits humains est indispensable à nos garde-robes... Partout dans le monde, les travailleuses et travailleurs qui fabriquent nos vêtements subissent de graves violations de leurs droits. Il est temps de contraindre les marques et les enseignes de mode à les respecter.

Objectif : Informer et sensibiliser pour développer le soutien relatif à la nécessité d'un cadre de référence contraignant en matière de Human Right Due Diligence (HRDD) qui concernerait toute entreprise active dans un secteur à haut risque social tel que l'habillement et déployant des filières d'approvisionnement à l'international (y compris des PME).

Les activités : Cette deuxième phase de campagne a lieu en Octobre-Novembre 2019. achACT va à la rencontre d'un large public via son site, ses réseaux sociaux et la presse mais aussi en organisant des ciné-débats autour du film de la réalisatrice belge Stéphanie Prijot « **La vie d'une petite culotte et de celles qui la fabriquent** ». Des séances sont organisées dans le cadre de cette campagne au cinéma Galeries de Bruxelles,

- **Louvain-la-Neuve**, Vendredi 27 septembre 20h, amphitheâtre Agora 11, lors du Festival Maintenant. Proposé par achACT. En présence de la réalisatrice. (Sold out)
- **Jette**, mercredi 2 octobre 19h, centre culturel Armilaire, lors de la semaine du commerce équitable. En présence d'achACT. (événement Facebook)



- **Bouillon** (Corbion), samedi 5 octobre 20h, lors du mois de la transition avec Bouillon en transition. En présence d'achACT.
 - **Braine L'Alleud**, jeudi 10 octobre, 20h, athénée Riva Bella, square Riva Bella pour la semaine du commerce équitable. En présence d'achACT.
 - **Bruxelles**, mercredi 16 octobre 19h au cinéma Galeries, organisé par achACT lors de la Quinzaine de la Solidarité Internationale de la Ville de bruxelles. En présence de la réalisatrice. Entrée gratuite mais sous réservation. (Sold out)
 - **La Hulpe**, jeudi 21 novembre 2019, 20h15, bibliothèque communale. Organisé par La Hulpe Environnement. En présence d'achACT.
- Au total plus de 800 personnes participent à ces ciné-débats. (D'autres séances sont organisées ou coorganisées dans le cadre de notre démarche vers les publics en transition (voir plus bas))
- A cette occasion achACT développe du matériel de sensibilisation : Dépliant de sensibilisation, Tote bags, Vidéo de vulgarisation, Messages pour les réseaux sociaux

Les publications en 2019 :

- Call to action – lettre ouverte (24 avril 2019)
- Rapport sur l'échec des audits sociaux et des initiatives volontaires « L'écran de fumée de la mode » (octobre 2019)
- Dépliant de campagne « Mes basics #Droits humains »
- Une [vidéo](#) de témoignage d'organisations membres (144 vues sur youtube)
- Une [vidéo de sensibilisation](#) sur l'échec des initiatives volontaires des entreprises en matière de respect des droits humains (178 vues sur youtube et 540 sur facebook soit 718 vues au total)

Les résultats 2019:

- 10 organisations membres d'achACT sensibilisent leurs militants et sympathisants sur le devoir de vigilance
- 13 organisations membres d'achACT cosignent la lettre ouverte du 24 avril 2019.
- 12 organisations membres participent à l'action de rue Rana Plaza Never Again du 24 avril 2019
- 2 entreprises belges d'habillement cosignent avec achACT et la Schone Kleren Campagne une lettre publique demandant au gouvernement belge de contraindre légalement les entreprises à respecter les droits humains dans leurs filières d'approvisionnement.
- Des partis politiques belges, des parlementaires fédéraux et deux candidats aux élections européennes de mai 2019 provenant de 2 partis politiques FR s'engagent à plaider pour une législation contraignante.

3.2. LES THÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

Sur ces thématiques, l'équipe de coordination limite son rôle à un relais d'information. Elle peut être amenée à collaborer avec des organisations qui portent ces thématiques afin de co-produire des outils d'éducation permanente à la demande d'organisation(s) membre(s) ou de tiers. Ces thématiques complémentaires sont notamment les suivantes :

- **Impacts environnementaux de la production et de la consommation de vêtements**
- **Relocalisation de la production d'habillement et économie circulaire**
- **Financiarisation du secteur de la distribution et de la production de vêtements**
- **Alternatives de consommation**

3.1.5. SENSIBILISER LES INITIATIVES DE TRANSITION DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION

Le contexte : Depuis quelques années, les initiatives de transition fleurissent un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. La démarche consiste à développer la résilience en se centrant sur le territoire local et ses ressources renouvelables avec (notamment) un travail en réseau, une remise en question de la manière de produire et de consommer et la mise en œuvre d'alternatives. Nous voulons échanger sur nos thématiques et nos pratiques, achACT amenant sa pratique de réseau de défense des droits humains au travail et établissant un lien (une proximité) entre des travailleur.euses de l'habillement et des consommateur.trices.

L'objectif 2019

Organiser des lieux d'échange avec des initiatives de transition pour se nourrir mutuellement de nos réflexions et approches :

- Elargir la notion de transformation, portée par les initiatives en Transition, au niveau thématique avec l'habillement et au niveau politique par le changement des règles, lois, organisations.
- S'interroger sur la manière de mixer une approche locale et une approche de solidarité avec des luttes sociales à l'international.
- Apporter des pistes de réflexion sur la relocalisation du secteur de l'habillement en Europe et ses effets (pervers).

Les activités en 2019 :

1) ACTIONS PILOTES

- En 2019, achACT coorganise et participe avec des organisations membres et des organisations actives dans le mouvement de la transition des ciné-débats autour du film de la réalisatrice belge Stéphanie Prijot « La vie d'une petite culotte et de celles qui la fabriquent ».
 - **Arlon**, mardi 10 septembre 20h, dans les locaux de la FGTB d'Arlon rue des Martyrs, 80. Organisé par le Cepag CEPPST- Luxembourg.
 - **Mons**, lundi 7 octobre 20h au Plaza Art. Une initiative de la Ville de Mons dans le cadre de la dizaine du commerce équitable.
 - **Louvain-la-Neuve**, jeudi 21 novembre 2019, 19h30, PointsCulture, Place Galilée, 9A, dans le cadre du Festival "Take back the night !"
 - **Court-Saint-Étienne**, mercredi 4 décembre 2019, film à 20h30. Organisé par le CNCD-11.11.11 au Quatre-Quart, 61 Rue Émile Henricot.
 - **Etterbeek**, jeudi 16 janvier 2020, film à 19h45, rue Pervyse, 68. Organisé par Oxfam-Magasins du monde et TransiStore.

Les résultats obtenus :

- 525 personnes sont rencontrées dans les lieux d'échange mis en place dans la phase pilote
- Une dizaine de nouveaux contacts sont engrangés dans des organisations porteuses d'initiatives de transition.

3.1.6. MARCHÉS PUBLICS DURABLES

Le contexte : La campagne d'achACT « Miss/Mister achats durables », menée en 2018 dans le cadre des élections communales a contribué à faire monter en puissance la thématique des marchés publics durables et en particulier à démontrer les possibilités d'action, notamment au niveau communal en matière de vêtements de travail. achACT développe un suivi des interpellations réalisées en gardant contact avec les candidats rencontrés qu'ils soient aujourd'hui dans l'opposition ou dans des majorités. Nous avons ainsi obtenu des engagements politiques forts et sommes en contact avec des acheteurs cherchant à intégrer des critères sociaux dans leurs cahiers de charge d'habillement dans quelques villes et communes de la FWB.

L'objectif général :

Accroître la prise en compte effective de critères relatifs aux droits des travailleurs dans les cahiers de charges relatifs à l'achat de vêtements de travail et promotionnels par les communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'objectif spécifique 2019:

Obtenir la mise en œuvre de nos demandes dans le cadre de marchés publics de vêtements de travail et promotionnels dans 5 villes et communes de la FWB (Mons, Bxl-ville, Liège, Incourt, Namur). Veiller à ce que ces marchés servent d'exemples, de leviers pour d'autres communes.

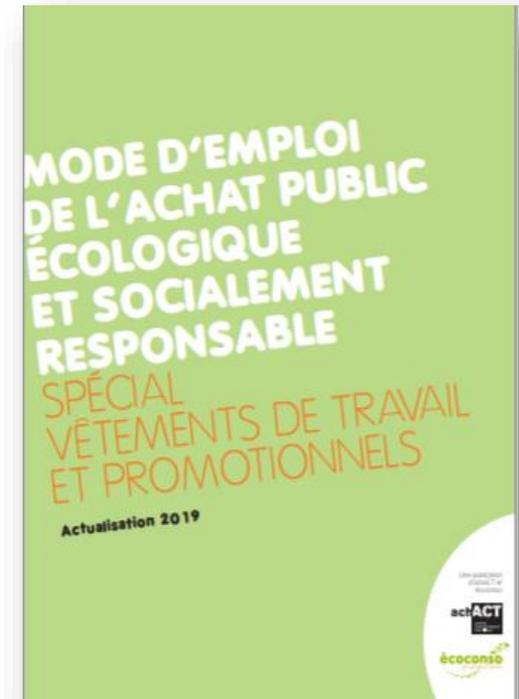
Les activités en 2019:

1) METTRE NOTRE EXPERTISE À DISPOSITION DES VILLES ET COMMUNES

- Nous avons actualisé le mMode d'emploi de l'achat écologique et socialement responsable de vêtements de travail afin de tenir compte des nouvelles lois en vigueur. Nous avons également actualisé le tableau des fournisseurs membres de la FWF et de leurs distributeurs en Belgique ;
- Nous avons rencontré les échevins en charge des marchés publics de Bruxelles-Ville, Mons et Ixelles et obtenus leurs engagements qui s'ajoutent à ceux de la Ville de Liège et de la Commune d'Incourt recueillis en 2018.
- Nous avons formé des acheteurs publics à l'occasion d'une formation organisée par Bruxelles-Environnement, en collaboration avec écoconso
- Nous avons proposé une clause standard à la tutelle des marchés publics bruxelloise
- A la demande de la Ville de Mons, nous avons sensibilisé les acheteurs publics et les travailleur.euse.s de la ville qui utilisent des vêtements de travail
- Nous avons collaboré avec la Ville de Liège dans le cadre de la rédaction d'un cahier de charge.
- Le 27/11/2019, nous avons diffusé une newsletter à une liste de 170 contacts notamment rencontrés lors des interpellations politiques Achats durables de 2018.

2) PARTAGER L'EXPERTISE AVEC LES ORGANISATIONS MEMBRES

- L'équipe de coordination a mis à disposition de ses organisations membres son expertise et une démarche spécifique relative aux marchés publics de vêtements de travail et promotionnels et envisage avec toute organisation membre volontaire le soutien à une démarche spécifique.



- Nous avons sensibilisé le public d'OXFAM Magasins du monde (80 personnes) à l'occasion de la journée Slow Fashion (26/04/2019)
- Oxfam-Mdm demande d'être tenue informée des démarches dans les communes comme levier dans la campagne Commune du commerce équitable.
- Ecoconso a donné des formations aux acheteurs publics en y intégrant les clauses éthiques, elle y a fait participer achACT le 7/10/2019 à Bruxelles.
- FGTB wallonne insère des clauses sociales et environnementales dans ses achats, la CSC réfléchit à avoir une démarche achats durables en interne

Les résultats obtenus :

- 5 communes développent en partenariat avec achACT des démarches diverses pour des achats de vêtements de travail respectueux des droits des travailleur.euse.s qui les fabriquent
- Bruxelles-ville s'engage à traduire en français la « Toolbox » pour les acheteurs publics de la ville de Gand
- achACT intervient dans deux formations d'acheteurs (Mons et Bruxelles),
- La newsletter touche 170 responsables d'administrations publiques, acheteurs.euses publiques, responsables politiques au niveau communal.

3.1.7. VÊTEMENTS DURABLES POUR COLLECTIVITÉS

Le contexte : En 2016 et 2017 achACT s'est doté d'outils pour permettre aux collectivités d'acquérir des vêtements promotionnels durables et pour actualiser une démarche autour du module de demande de prix en ligne achact.be/tshirts. Nous avons proposé des actions à des kots étudiants, publié des dépliants et des affiches, réalisé une vidéo. Ces actions menées auprès d'un public étudiant, bien que très motivantes, ont été très énergivores. Reste qu'il s'agit d'un appel à l'action concret pouvant être facilement mis en œuvre et dont il serait dommage de se passer.

Les objectifs 2019:

- Promouvoir l'achat de vêtements promotionnels respectueux des droits des travailleurs auprès de collectivités (associations, entreprises, clubs de sport, scouts, écoles, etc.)
- Augmenter le nombre de collectivités qui commandent des vêtements promotionnels issus d'entreprises qui veulent respecter les droits humains (càd membres de la Fair Wear Foundation).

Les activités :

- 1) **ACTUALISER UN MODULE DE DEMANDE DE PRIX EN LIGNE** pour l'achat de vêtements promotionnels issus d'entreprises membres de la Fair Wear Foundation (www.achact.be/tshirts)
 - Actualisation permanente de la liste des marques FWF
 - Actualisation annuelle de la liste des imprimeurs
- 2) **PROMOUVOIR L'UTILISATION DU MODULE**
 - Nous n'avons pas réalisé d'action spécifique pour promouvoir le site en 2019. Le module sera intégré dans le nouveau site d'achACT.be à partir de fin 2020.

Les résultats :

- Suite à l'obsolescence du site achACT.be, des problèmes techniques ne nous ont pas permis de suivre le nombre de demandes de prix réalisées ni d'en assurer un suivi. Nous avons relevé 3 demandes de prix pour un total de 296 T-shirts.

4. Interagir au sein de la Clean Clothes Campaign

3.2. Avec la Schone Kleren Campagne

L'objectif : Nous voulons dégager autant que possible des collaborations utiles et efficaces et développer du matériel ou propositions bilingues à l'attention des organisations fédérales ou du public bruxellois, notamment en matière d'actions de rue de formations syndicales, actions à caractère fédéral (Actions publiques, lobby), lobby entreprises et appels urgents. Les organisations membres fédérales favorisent à leur niveau une concertation sur des actions conjointes avec la Schone Kleren Campagne.

En 2019, achACT et SKC se sont concertés dans le cadre de l'action du 24 avril Rana Plaza Never again. Elles se sont également concertées au sein du Comité lobby de la CCC Européenne en matière de contact avec les candidats aux élections du parlement européen.

3.3. Au sein de la coordination européenne de la Clean Clothes Campaign

L'objectif : Nous voulons continuer à soutenir activement le développement d'une coordination européenne avec sa dynamique spécifique au sein du réseau international. Nous devons toutefois rester attentifs à déterminer ce soutien dans la limite de nos ressources humaines et financières.

Les activités en 2019 :

- achACT est l'employeur de la coordinatrice européenne.
- achACT et la SKC soutiennent la coordinatrice de manière rapprochée.
- achACT participe à l'organe de coordination européenne (ERCB)
- achACT gère le processus de remplacement de la coordinatrice Frieda De Koninck qui a quitté son poste en novembre 2019.
- La chargée de plaidoyer participe aux travaux du groupe de la coalition européenne sur le développement de stratégies, de contenus et d'action en matière de lobby et de plaidoyer (ELAC)
- La chargée de communication participe aux travaux du groupe de la coalition européenne sur la planification et sur les outils de campagne (ECAM)

3.4. Au sein du réseau international de la Clean Clothes Campaign

3.4.1. GROUPES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX

- En 2019, l'équipe de coordination participe à plusieurs groupes de travail internationaux (WIG). Ces groupes préparent les stratégies d'intervention thématiques.

- La chargée de plaidoyer participe aux WIG sur la Transparence, l'Accord Bangladesh, Salaire vital et transparence (enquête auprès des marques), Audit Social, et Appels urgents.
- La chargée de communication participe aux WIG développant la stratégie de campagne sur EBA salaire vital et à celui développant les outils internet et smartphones sur le salaire vital et la transparence.
- Carole prend le relais de Jessica sur Salaire vital et transparence.

3.4.2. FORUM MONDIAL DE LA CLEAN CLOTHES CAMPAIGN « CONSTRUIRE LA PUISSANCE, RIPOSTER »

- Initialement programmé du 8 juin au 12 juin 2020 à Bogor, au sud de Jakarta, en Indonésie, le Forum a été reporté une première fois en décembre 2020 avant d'être encore reculé à une date ultérieure en raison du Covid-19.

Le contexte : Pendant cinq jours, le réseau mondial de la CCC examinera comment utiliser son pouvoir pour réaliser le changement auquel nous aspirons, et comment riposter là où nous sommes attaqués en tant que travailleurs et société civile. Connaître notre pouvoir, nous permettra de nous projeter stratégiquement et de déterminer nos objectifs et stratégies pour les quatre prochaines années. Et, bien sûr, il y aura du temps pour partager des histoires et des expériences, pour danser et chanter, pour rire et pour profiter de la rare occasion donnée à l'ensemble du réseau de la CCC d'être ensemble, unis dans la poursuite de nos buts communs, forts dans notre diversité.

Tous les membres, partenaires, associés sont invités. Les inscrits de Belgique francophone sont les quatre travailleur.euse.s de la coordination ainsi que Jennifer Van Driessche de WSM et Frederik Cappelle de la FGTB.

3.4.3. ÉLECTIONS DU CONSEIL STRATÉGIQUE – UNE CANDIDATURE DE NOTRE COALITION

Le contexte : Des candidatures sont ouvertes pour cinq sièges élus au Conseil Stratégique du réseau mondial de la CCC.

(Date limite de dépôt de candidature : **30 novembre 2019**). Les candidats nouvellement élus rejoindront au Conseil Stratégique les membres ex-officio à savoir les 4 coordinateur.trice.s régionaux.ales et la représentante du CCC IO qui siègent au Conseil stratégique.

Les activités en 2019 :

- Le Conseil d'administration d'achACT a décidé d'introduire la candidature de Carole Crabbé comme émanant de la coalition belge francophone de la CCC.

3.4.4. CONSULTATIONS SUR UN NOUVEAU CADRE STRATÉGIQUE GLOBAL DE LA CCC 2020-2024

1. **TREND PAPERS :** Dans le cadre du travail d'identification du nouveau Cadre stratégique global de la CCC 2021-2025, notre réseau s'est doté d'une analyse des nouvelles évolutions à prendre en compte. En 2019, les organisations belges francophones membres ou partenaires de la CCC ont été invitées à commenter les différents documents d'analyse. Les documents sont disponibles sur demande auprès de l'équipe achACT. Certains feront l'objet d'une publication d'achACT en 2020. Elles portent sur les thématiques suivantes :
 - a. Nouvelles technologies de production d'habillement
 - i. Automatisation / Robotisation

- ii. Transparence et analyse des données dans l'industrie de l'habillement
 - iii. Politiques de transition juste
- b. E-commerce – Nouveaux types de distributeurs et de marques (en ligne) et nouveaux groupes et marchés de consommateurs
- c. Evolutions en matière d'outsourcing et de « nearsourcing »
- d. Evolutions des régimes politiques et limitation de l'espace d'action citoyen
- e. Politiques relatives aux Entreprises et Droits humains sur la diligence raisonnable, la transparence et la régulation contraignante
- f. Environnement et Justice sociale
 - i. Economie circulaire
 - ii. La mode post-croissance
- g. Politiques des Fédérations syndicales mondiales
- h. Financement

2. GSF DRAFTING GROUP : Un groupe international est en charge de rédiger la proposition de cadre stratégique global. Carole participe à ce groupe de 5 personnes soutenu par une experte en Théorie du changement et par une rédactrice.

Ce Cadre stratégique global est développé afin de soutenir l'implication des entités du réseau (membres, partenaires, associés et coalitions nationales et régionales) dans la poursuite d'objectifs fixés collectivement. Chacune de ces entités a la responsabilité d'identifier comment elle contribuera à la réalisation de ce plan en définissant sa stratégie opérationnelle tenant compte de la vision, des missions et des principes de la CCC.

La proposition de Cadre stratégique global fera l'objet de trois rounds de consultation du réseau international. Le premier a eu lieu en partie sur 2019.

5. Communication

5.1. Mails plate-forme

19 emails adressés par la coordination à une petite centaine de contacts au sein des organisations membres d'achACT

[Plateforme] Save the date : Jeudi 31 janvier 2019 - 12h	14.01.2019
[Plateforme] Mobilisation action jeudi 31/01 midi	22.01.2019
[Plateforme] communiqué / action ambassade Bangladesh	31.01.2019
[Plateforme] Appel urgent Sri Lanka & carte blanche	14.03.2019
[Plateforme] Save the date / mercredi 24 avril	01.04.2019
[Plateforme] Action mercredi 24 avril / besoins	04.04.2019
[Plateforme] Action Rana Plaza : Merci ! + revue de presse	30.04.2019
[Plateforme] Suivi Accord Bangladesh & nouveau rapport Roumanie	21.05.2019
[Plateforme] AG et/ou journée d'énergétisation, jeudi 13 juin, Bxl	03.06.2019
[Plateforme] Qui veut cosigner le courrier à Kris Peeters pour soutenir l'Accord Bangladesh? Réponse pour jeudi 12h00	19.06.2019
[Plateforme] campagne HRDD & invitation ciné-débat	24.09.2019
[Plateforme] Outil campagne « mes basics #DroitsHumains » - 12 octobre	08.10.2019
[Plateforme] Bangladesh: Arrêt des poursuites contre des travailleuses !	17.10.2019
[Plateforme] Invitation séminaire achACT - 3 décembre	29.10.2019
[Plateforme] Mobilisations contre les violences faites aux femmes, 24 et 25 novembre 2019 Séminaire achACT	19.11.2019
[Plateforme] Black Friday, Cyber Monday, la fast fashion se déploie en ligne	27.11.2019
[Plateforme] Invitation au séminaire 'audits sociaux' du 30/01/2020 am	09.12.2019
[Plateforme] A quoi voulons-nous que l'industrie mondiale du vêtement ressemble ?	12.12.2019
[Plateforme] Invitation à la réunion du Groupe de Travail « action 24 avril 2020 »	17.12.2019

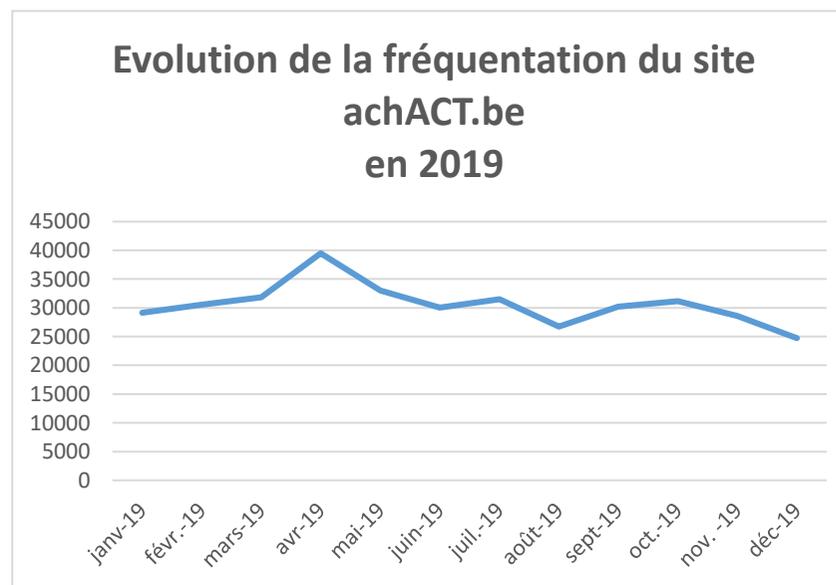
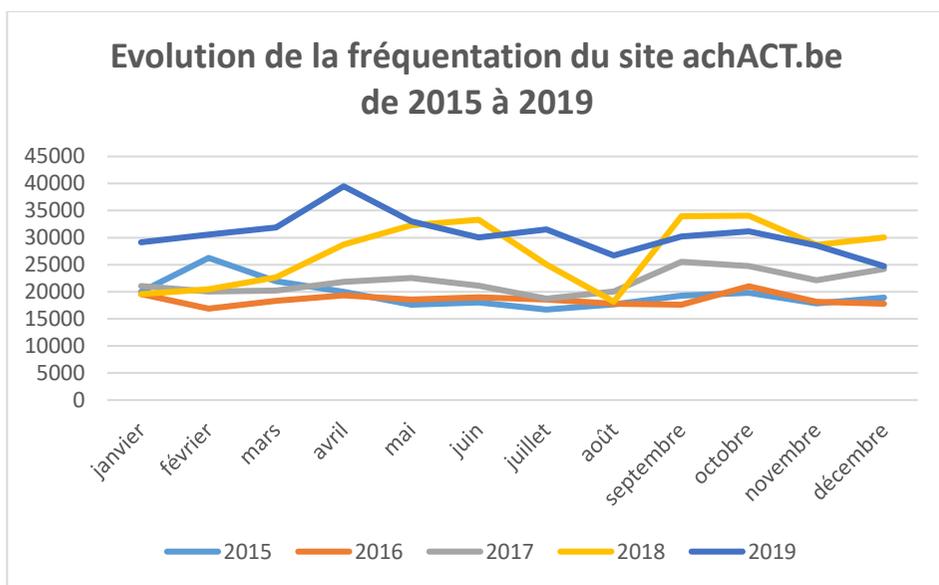
5.2. Newsletter

10 newsletters envoyées aux sympathisants d'achACT

Action Ambassade du Bangladesh, ce jeudi 31 janvier 2019	30.01.2019
Accord Bangladesh - Vers un retour en arrière en termes de sécurité des travailleurs ?	14.02.2019
Appel urgent Sri Lanka & carte blanche	14.03.2019
Mercredi 24 avril 11h45 / Place de la Monnaie / Rana plaza Never again	16.04.2019
Rana Plaza never again! Il faut une loi.	24.04.2019
Sécurité des usines au Bangladesh & Salaire vital en Roumanie (UE)	23.05.2019
Projection// La Vie D'une Petite Culotte et de celles qui la fabriquent - le 16/10 à 19h au Cinéma Galeries à Bruxelles	24.07.2019
Invitation au séminaire sur les audits sociaux 24.10.2019 Lancement de la campagne mes basics #DroitsHumains	17.10.2019
Mobilisations contre les violences faites aux femmes, rendez-vous les 24 et 25 novembre 2019	21.11.2019
Black Friday, Cyber Monday, la fast fashion se déploie en ligne	28.11.2019

Newsletter	13462 abonnés	-3757
Facebook	3495 abonnés	+317
Twitter	518 followers	+26

5.3. Site internet et réseaux sociaux



6. Participation des organisations membres

Education permanente	Axe 3										Axe 4			
	OPC				PSC	Etudes	Analyses		CAMPAGNE : mes basics #DroitsHumains					
	1	2	3	4	5									
2019 Coproduction Participation Active Relais	Réunion bilatérale	Accord Bangladesh : action ambassade 31/01 & lettre à ambassadeur	H&M Salaire vital : rapp, pétition, form. Syndicale	Appel urgent : ATG, Sri Lanka	Audit Sociaux : rapport & vidéo	Formation de relais : 13/06 J. d'énergétisation	Actualisation "Mode d'emploi" achats publics durables	Salaire vital : Rapport Roumanie	Suivi Accord Bangladesh	Répression Syndicale Bangladesh/Cambodge	Vidéo de l'action du 24 avril	Actions de rue, Place de la Monnaie, 24 avril	Carte blanche 24/4	Ciné-débats
ACRF														Bouillon
CNCD-11.11.11														Cour St Etienne
CNE														
CSC														
CSC Metea														
Ecoconso							"Mode d'emploi"							
FGTB														Arlon
FGTB CG														
Gresea														
Jeunes CSC														
Jeunes FGFB														
Le Monde selon les femmes														
MOC														
Nature et progrès														
Oxfam MDM														Braine L'Alleud
Oxfam Solidarité														
Peuples solidaires														
SETCa														
Test-Achats														
Solidarité Socialiste														
WSM														
Autres organisations														
Médias														

7. Sources de financement 2019

